

Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du lundi 15 décembre 2025 20:30 à mairie délocalisée

Quorum : 5

Membres présents :

Carol GONDOUIN, Christian LEMESLE, Arnaud BELLONCLE , Yohan AUBIN, Patrick COTTARD, Sandrine LECHEVALIER, Viviane ROUSSEL (arrivée à 20h42), Evelyne ROMBERT

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Président de séance : Carol GONDOUIN

Secrétaire de séance : Yohan AUBIN

Ordre du jour de la séance :

Ordre	Texte ordre du jour	Nom du rapporteur
1	Inscription des chemins ruraux au PDESI-PDIPR	
2	Sollicitation fonds de concours	
3	Sollicitation fonds de concours 2	
4	Sollicitation fonds de concours 3	
5	BUDGET - Décision modificative 2	
6	Révision du RIFSEEP	

Détails des projets / délibérations :

Inscription des chemins ruraux au PDESI-PDIPR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi N°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et de régions,
Vu les articles 56 et 57 de la loi N°83 663 du 22 juillet 1983 et la circulaire du 30 août 1988 relative aux Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR),
Vu l'article L311-3 de la loi de simplification du droit n° 2004-1343 du 9 décembre 2004, relative notamment à l'inclusion du PDIPR au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatif aux sports de nature (PDESI).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- 1) accepte l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), des chemins ruraux suivants, reportés sur la carte ci-annexée :
[Veuillez indiquer les noms et références cadastrales des chemins ruraux concernés]

Noms ou numéros du chemin rural	Section cadastrale	Numéro de parcelle si
---------------------------------	--------------------	-----------------------

Commune de Beaurepaire 1 rue du carreau 76280 Beaurepaire
mairiebeaurepaire@orange.fr 02.35.27.01.17

		existant
CR6 de Beaurepaire à Villainville	OA et OB	
CR13 Chemin et Sente du Calvaire	OA	
CR13 dit de Cahouin	OA	
CR15 dit de Villainville	OA	

- 2) à ne pas aliéner la totalité ou partie des chemins ruraux concernés (en cas d'impérieuse nécessité, le Conseil Municipal proposera un itinéraire de substitution rétablissant la continuité du sentier),
- 3) s'engage également à proposer un itinéraire de substitution en cas de modification suite à des opérations foncières ou de remembrement,
- 4) s'engage à conserver leur caractère public,
- 5) prend acte que l'inscription des chemins ruraux au PDIPR vaut inscription au PDESI.

Fait à Beaurepaire,
 Pour copie conforme,
 Le Maire,
 Exécutoire après dépôt en S/S Préfecture de...

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 7 voix Carol GONDOUIN, Christian LEMESLE, Arnaud BELLONCLE , Yohan AUBIN, Patrick COTTARD, Sandrine LECHEVALIER, Evelyne ROMBERT

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

Sollicitation fonds de concours

La commune avait 84 346€ de fonds de concours avec la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

68605.80€ ont été sollicités pour les travaux de rénovation de la mairie

15740.20€ sont donc encore disponibles et à utiliser avant décembre 2026.

Il est proposé de solliciter le fond de concours comme suit

Sollicitation du fond de concours pour l'installation de 2 réserves incendies

Dépenses HT 35 203€ + 33 715.04€ = 68 918.04€

Recettes demandées : 10214 + 13619.20 + 3404.8 + 10 454€ = 37 692€

Recettes perçues : 10 214 + 13619.20 + 3 404.8 + 10 114.51€ = 37 352.51€ soit 54%

Reste à charge commune : 31 565.63€

Fond de concours sollicité : 12 554.90€

La commune sollicite 12 554.90€ de fond de concours pour l'installation de 2 réserves incendies

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 7 voix Carol GONDOUIN, Christian LEMESLE, Arnaud BELLONCLE , Yohan AUBIN, Patrick COTTARD, Sandrine LECHEVALIER, Evelyne ROMBERT

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

Sollicitation fonds de concours 2

La commune avait 84 346€ de fonds de concours mis à disposition par la Communauté Urbaine Le

Havre Seine Métropole.

68605.80€ ont été sollicités pour les travaux de rénovation de la mairie, 12 554.90€ pour l'installation de 2 réserves incendies.

3 185.30€ sont donc disponibles et à utiliser avant décembre 2026.

Il est proposé de solliciter le fond de concours comme suit :

Sollicitation du fond de concours pour l'acquisition d'équipement espaces verts et mairie.

Total des acquisitions : 4 564.47€ HT

Fond de concours sollicité : 2 283.70€

Reste à charge pour la commune : 2 283.76€ (selon le code des collectivités territoriales, le fond de concours ne peut être supérieur à la part communale

La commune de Beaurepaire sollicite 2 283.70€ de fond de concours pour l'acquisition d'équipement espaces verts et mairie.

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 7 voix Carol GONDOUIN, Christian LEMESLE, Arnaud BELLONCLE , Yohan AUBIN, Patrick COTTARD, Sandrine LECHEVALIER, Evelyne ROMBERT

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

Sollicitation fonds de concours 3

La commune avait 84 346€ de fond de concours de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

68 605.80€ ont été sollicités pour les travaux de rénovation de la mairie, 12 554.90€ pour l'installation de 2 réserves incendies et 2 283.70€ pour l'achat d'équipements techniques.

901.60€ sont encore disponibles.

Il est proposé de solliciter le fond de concours comme suit :

Sollicitation du fond de concours pour l'acquisition d'une structure de jeux pour enfants d'un montant de 20 706.00€ HT

La commune n'a pas reçu de subvention pour cette opération.

La commune de Beaufort sollicite 901.60€ de fond de concours pour l'acquisition d'une structure de jeux.

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 7 voix Carol GONDOUIN, Christian LEMESLE, Arnaud BELLONCLE , Yohan AUBIN, Patrick COTTARD, Sandrine LECHEVALIER, Evelyne ROMBERT

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 1

BUDGET - Décision modificative 2

Le SGC (trésorerie) nous a alerté sur la nécessité d'intégrer les frais d'études ou d'insertion suivis de travaux à la fiche inventaire des travaux (compte 203 = compte transitoire)

A ce jour les frais d'étude pour les travaux suivants n'ont pas été intégrés. Afin de ne pas perdre le bénéfice de la FCTVA il convient de passer la décision modificative suivante :

DEPENSES	SI		RECETTES	SI	
Article	Chapitre	Montant	Article	Chapitre	Montant
231	041	24971.98	203	041	24971.98
2156	041	1677	203	041	1677
TOTAL		26648.98	TOTAL		26648.98

Lorsque les crédits seront disponibles, les écritures seront passées avant le 31/12/2025 pour récupérer la FCTVA.

Le conseil municipal approuve cette décision modificative à l'unanimité

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 8 voix Carol GONDOUIN, Christian LEMESLE, Arnaud BELLONCLE , Yohan AUBIN, Patrick COTTARD, Sandrine LECHEVALIER, Viviane ROUSSEL, Evelyne ROMBERT

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 0

Révision du RIFSEEP

Après étude du sujet, le conseil municipal décide :

- d'instaurer dans la limite des textes applicables à la Fonction Publique d'Etat l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.):

aux agents titulaires et stagiaires à temps complet, à temps non complet et à temps partiel, ainsi qu'aux contractuels.

- de voter à la prochaine séance du conseil municipal les montants minimaux et maximaux des plafonds annuels de l'IFSE et du CIA

Commentaires :

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 8 voix Carol GONDOUIN, Christian LEMESLE, Arnaud BELLONCLE , Yohan AUBIN, Patrick COTTARD, Sandrine LECHEVALIER, Viviane ROUSSEL, Evelyne ROMBERT

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 0

Questions et informations diverses :

- Le compte rendu de la réunion de l'étude sur le centre de loisirs a été distribué à tous les habitants.

- La réparation de la RD32 est en cours suite aux travaux Enedis

- Rappel : vœux de la municipalité le 09 janvier 2026.

séance levée à 21h36

Le Secrétaire de séance,
Yohan AUBIN

Fait à Beaurepaire ,
Le 16/12/2025 ,
Le Maire